

21/11/2017



# GENDARMERIE

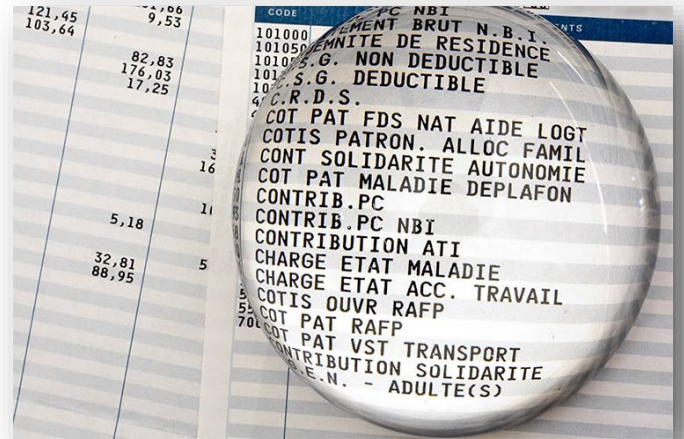
## LE SCANDALE DE LA NBI GENDARMERIE !

Cela fait 8 ans que le décret instituant la NBI aux personnels civils MININT de la Gendarmerie a été publié.

Pendant 7 années, 2000 points de NBI par an ont été perdus car non attribués sur des postes ciblés !

Depuis 2016, la DGGN annonçait une enveloppe supplémentaire de 7415 points avec une mise en place progressive

Enfin, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des postes NBI sont ouverts et 2000 points sont ventilés mais encore pas dans leur totalité.... Reste donc 5415 postes à obtenir.



Mercredi 15 novembre 2017, la DGGN avait convié les organisations syndicales à une réunion sur la NBI.

**L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DEMANDÉE SUR LE BUDGET 2018, N'EST PAS ACCEPTÉE !!! ET EN PLUS AUCUNE GARANTIE POUR LES ANNEES A VENIR !!!**

L'année 2018 s'envole....

10 ans de perdu pour les personnels civils mais des centaines de milliers d'euros gagnés par années par la DGGN... Où sont-ils partis ? Qui en a profité ?



La Gendarmerie se moque ouvertement des personnels civils !

Qui plus est quand la DGGN claironne à tous les niveaux que l'emploi du corps militaire de soutien coûte moins cher qu'un personnel civil !

Le SNAPATSI a apporté les preuves écrites que ces allégations sont fausses !

Le SNAPATSI dénonce ce dénigrement total et saura se faire entendre auprès des instances supérieures pour que la justice sociale soit effective en Gendarmerie !

**BUREAU NATIONAL**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

## Le SNAPATSI vous défend !